

N°106 - Hiver 2017

Photo : Catherine Dixon



SOMMAIRE

Nouvelles des écoles	page 2
Saint-Vincent : comment valoriser les acquisitions foncières.	page 3
Les aménagements de la voirie à Noyers	page 4
Une salle des fêtes à Bevons	page 5
Tournesol et safran	page 6
Péripéties d'une équipe de rédaction...	page 7
Le changement climatique	page 8
Pourquoi pas un chauffe-eau solaire ?	page 9
Foyer rural	page 10
Vie associative, culture et loisirs	page 11
Nouvelles des communes	page 12

Édito

C'est simple. On va vivre, le temps va de l'avant. L'automne de nos dernières feuilles a déjà tourné le chemin, l'hiver a accroché ses lampes, il se fera tournesol, jaune safran. SOLAIRE.

Car si le Vivre au Jabron a failli s'éteindre, il se peut qu'une étoile de berger le sauve, si les communes se rallient pour l'aider. L'écriture du pays, en tout cas, se poursuit.

Ainsi, nous vous parlerons de l'histoire du Journal et la Vallée s'élèvera, l'âme verticale, chapitre après chapitre, vers la nouvelle et bonne année.

S'annoncent aux villages des problématiques d'actualité, sur la biodiversité (courageux enjeu), les décisions politiques et économiques (espérer voir, de loin, venir ce que l'on attend), les changements climatiques (mais là, comment débroussailler le ciel, faire bouger les nuages, réinventer le soleil ?), les initiatives collectives et privées (l'élan des élans).

L'avenir continue de tracer sa route dans l'espace lumineux de la mémoire...

Et ce qui a été abandonné de certains services de la Vallée fait place à d'autres idées. Chaque mairie, chaque école, chaque entreprise, chaque atelier d'artiste et d'artisan, chaque commerce, chaque association est une volonté de progrès sur l'échiquier jabronnais.

Pour nous, dans l'esprit, dans l'encre de nos pages, tous les habitants du Jabron travaillent au diapason. Et les enfants, de leur belle façon. Une danse, des sillons, vers vie promise et ouverture au monde...

La merveille, c'est que tout cela est en cours, et que, le sachant, on peut encore flâner - ô les beaux jours - vers la nouvelle et bonne année.

C.R.



VALBELLE :

Le Jabron de sa source jusqu'à la Durance.
Préparation de « la classe verte en péniche » qui aura lieu en mai.



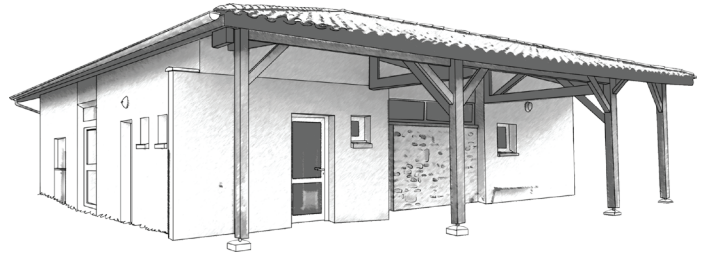
l'école de Noyers / Photo : Françoise Riffet

BEVONS :

« L'école d'antan » projet sur toute l'année scolaire.



l'école de Saint-Vincent / photo : BN



l'école de Valbelle / aquarelle : BN

NOYERS :

Poursuite des projets en cours.



l'école de Bevons / aquarelle : BN

SAINT-VINCENT :

« La biodiversité » avec le concours de l'OCCE - création d'un mini potager.

Prix des « Incorruptibles »

6 ouvrages à lire et à étudier en classe . En mai, il y aura un vote des enfants et des parents sur le livre préféré.

Commentaire d'une de nos lectrices posté sur notre boîte aux lettres mail : vivreaujabron@yahoo.fr

On ne boude pas notre plaisir lorsqu'on reçoit certaines lettres de lecteurs :

“Un petit mot pour vous dire que je lis intégralement le journal et que j'en éprouve un grand plaisir. Je ne vois pas comment vous pourriez l'améliorer car il me satisfait pleinement.

Pour moi qui n'ai pas beaucoup de temps pour participer aux différentes manifestations, il me permet d'avoir des nouvelles des uns et des autres et de savoir ce qui se passe dans la vallée. Merci pour votre excellent travail et votre implication qui donne une véritable identité à notre belle vallée.

Longue vie au journal ! ”

Valérie de Marzi (Valbelle)

Messes

Dimanche 17 décembre, 9h30 : messe à Saint-Vincent
Lundi 25 décembre (Noël), 9h30 : messe à Noyers
Samedi 30 décembre, 18h : messe à Curel
Dimanche 7 janvier, 9h30 : messe à Noyers
Dimanche 21 janvier, 9h30 : messe à Saint-Vincent
Dimanche 21 janvier, 14h30 : messe (Saint Sébastien) à
Châteauneuf-Miravail

Dimanche 4 février, 9h30 : messe à Noyers
Dimanche 4 février, 15h : messe (Saint Blaise) à Curel
Dimanche 18 février, 9h30 : messe à Saint-Vincent
Dimanche 4 mars, 9h30 : messe à Noyers
Dimanche 18 mars, 9h30 : messe à Saint-Vincent

À Saint-Vincent : comment valoriser les acquisitions foncières de la commune ?

La mairie de Saint-Vincent a acheté des terres agricoles avec le projet de les exploiter. Le maire, Michel Watt, s'interroge sur la meilleure façon de gérer ces espaces tout en protégeant la faune et la flore. Comment concilier les activités humaines et le développement économique de la commune, tout en préservant la biodiversité environnementale ?

À sa demande, le Parc Régional des Alpilles a organisé une réunion d'information ouverte à tous ceux que le sujet intéresse.

Le 18 août, nous étions six présents pour l'entretien : Michel Watt, Jean Arnoux, président de la société de chasse de Saint-Vincent, Jean-Paul Pacull, son trésorier, Charles Renoux, président du bureau de chasse de Noyers, Yves Latil et moi-même, Françoise Riffet, pour le Vivre au Jabron.

Nous avons été reçus par deux responsables qui nous ont présenté le fonctionnement du parc et les problématiques auxquelles ils sont confrontés : un Parc Naturel Régional peut-il être considéré comme un espace protégé ou non ? Comment maintenir l'équilibre entre nature et société humaine, entre environnement et développement ?

Le statut du Parc Naturel Régional lui confère une mission de protection de la nature, mais sans le pouvoir réglementaire des autres espaces protégés (comme les parcs nationaux ou les réserves naturelles).

La structure d'animation d'un Parc Naturel Régional n'a donc pas de compétences réglementaires ; elle est confrontée aux intérêts particuliers et à divers lobbies. Ses seuls leviers d'action consistent à faire de la pédagogie, négocier, informer, discuter, convaincre si possible, d'où un engagement et des convictions importantes, de la passion, même, d'après nos interlocuteurs.

Afin d'illustrer de manière plus concrète leurs projets et réalisations, nous nous sommes rendus sur le terrain pour visiter une garenne artificielle dont le but est la réintroduction du lapin de garenne dans les Alpilles. Puis nous sommes allés voir une plantation de haies qui ont pour vocation d'attirer et de servir de refuge aux oiseaux, aux insectes et aux petits mammifères.

En dehors d'une telle structure, avec quels leviers une petite commune comme Saint-Vincent peut-elle agir pour son développement tout en maintenant une biodiversité aussi riche que celle que nous possédons dans la vallée ?

Il y a quelques années, la vallée du Jabron a refusé d'adhérer à la création d'un Parc Régional de la Montagne de Lure. Celui-ci ne s'est pas fait. Les habitants et leurs élus n'étaient sans doute pas prêts à se lancer dans l'aventure. À Montfroc, la population, un temps mal informée, avait refusé de faire partie du Parc Naturel des Hautes-Baronnies. Les points de vue ont évolué avec l'assurance que le parc n'aurait pas de pouvoir réglementaire, en particulier chez les chasseurs. Finalement les montfrocois se sont ralliés au projet. Aujourd'hui les habitants s'en félicitent : il y a des retombées positives. À Séderon, par exemple, l'école bénéficie de moyens pédagogiques particuliers, directement issus de cette adhésion.

Notre territoire possède des atouts indéniables : beauté des

paysages, climat, pureté de l'air et de l'eau, ouverture à l'est et à l'ouest sur d'autres sites remarquables, des traditions de pastoralisme très vivantes, des éleveurs et agriculteurs qui nous fournissent des produits d'excellente qualité.

Quelques initiatives apparaissent, des projets aussi, des réflexions qui s'orientent vers l'écotourisme, des pistes de travail pour un développement plus durable. Il faut souhaiter que toutes ces tentatives ne restent pas éparpillées dans un patchwork de communes. Intégrer le pari de la préservation de la nature dans le développement local et économique, urbanistique, la gestion de l'eau, de la forêt, de l'énergie et des terres agricoles est un enjeu majeur pour la vallée du Jabron et l'avenir de ses habitants.

Au Parc Régional des Alpilles / Photos : Françoise Riffet

FR



La commune de Noyers poursuit les aménagements de la voirie qui traverse le village. Après la sortie ouest, les travaux sur l'entrée opposée sont quasiment achevés : trottoirs pour faciliter la circulation des piétons, plateau surélevé pour diminuer la vitesse des véhicules qui pénètrent dans le village. La vitesse sera limitée à 30 km/h. Espérons qu'elle sera respectée car cette entrée dans le village, dans une courbe sans visibilité, est particulièrement dangereuse.

Parallèlement à ces réalisations et à plus long terme, un projet de « voie douce » est à l'étude. Une voie douce n'est pas une simple piste cyclable, c'est un mode de circulation sécurisé et accessible, ouvert à tous les moyens de déplacements non motorisés : piétons, rollers, cyclistes, personnes à mobilité réduites, cavaliers... Elle partirait de la voie communale des frênes, sous la crèche, au niveau du stationnement arrière de

l'école et rejoindrait la départementale au niveau du panneau d'agglomération côté est.

La commune espère de ces travaux une amélioration de la qualité de vie des habitants et de la sécurité de tous.

Dans le même ordre d'idée, un autre projet est également à l'étude : créer une circulation piétonne sécurisée par des trottoirs sur la totalité de la traversée du village. (Avec cet aménagement, se réglera le problème de l'écoulement des eaux pluviales.). Des acquisitions foncières seront nécessaires, les largeurs de voie étant insuffisantes. Les plans de financement sont en cours de réflexion afin de solliciter des subventions substantielles, en concertation avec le Conseil départemental. L'obtention de ces subventions sera déterminante pour la réalisation du projet.

FR

Photo : Françoise Riffet



Nous avons rencontré Gérard Coutelle, maire de Bevons qui nous a précisé que depuis plusieurs années, la commune, mairie et habitants confondus, désirait une salle des fêtes assez grande pour les accueillir tous, lors de diverses manifestations. Il est vrai que cette petite commune de milieu rural et agricole, a vu sa population passer en 30 ans de 90 habitants à 300. Un bel essor, lié au fait que Sisteron est à moins de 15 minutes en voiture, à l'implantation de l'EREA, à la réhabilitation en appartements locatifs de l'ancien Castel (2000-2001) et à la construction de plusieurs maisons individuelles. Toutefois, l'investissement était de taille, et il fallait sérieusement réfléchir aux différents moyens de mettre ce projet à exécution et d'en assumer le coût et la charge. C'est pourquoi, la mise en place s'est étalée sur différentes étapes et plusieurs années : l'emplacement dans la continuité de l'école et de la mairie, la préparation du terrain, la consolidation du mur de soutènement du parking de l'immeuble. Puis est venu le temps de la construction de l'édifice lui-même dont les travaux arrivent à leur fin. Cette manière de procéder a permis à la commune d'obtenir 80 % de subventions pour le financement de ce projet, dont l'investissement était de 400 000 €. Une longue attente, certes, mais une belle réussite : 143 m², un plancher chauffant, un hall d'entrée, une cuisine, des sanitaires, un local de range-



Photos : Maryse Latil

ment, une porte communicante avec la salle polyvalente déjà existante, ainsi qu'une terrasse en partie couverte et la rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite. La salle est en béton ciré, donc d'un entretien facile ; elle est équipée d'un matériel de rétro-projection et l'acoustique a été pensée afin de préserver la tranquillité des habitants de l'immeuble voisin. Un parking a été également prévu. Cette salle est mise à la disposition des habitants de la commune ainsi qu'aux associations (avec un chèque de caution et une participation financière). Les travaux seront achevés en cette fin d'année et les vœux du maire y auront lieu en janvier.

MW et CL



6 Des soleils dans la prairie...

Parée de toutes couleurs, notre vallée affiche aussi avec le bleu lavande, le jaune soleil... des tournesols, chez Sandrine et René Galliano à Lange.

Au printemps, après réception des semences mâles et femelles séparées, commence alors un travail rigoureux de 6 mois pleins. L'ensemencement des champs se fait de façon régulière : 4 rangs de semences mâles pour 6 rangs de semences femelles, intercalés sur toute la surface des terrains. Les abeilles se chargent de la pollinisation, mais pas n'importe comment. On sait qu'une abeille rayonne sur 3 kilomètres autour de sa ruche. Les champs de tournesols sont donc éloignés de 3 kilomètres au moins les uns des autres pour éviter un mélange de pollinisation afin d'obtenir et garder une semence pure. L'arrosage par aspersion commence dès la levée des plants jusqu'à la floraison. Ensuite, vers la fin juillet et ce, pendant environ une quinzaine de jours, on procède à l'épuration : chaque rang de plants femelles est vérifié, on enlève les plus faibles ou les mâles dans les femelles, des « hors type » (c'est à dire ceux d'une autre espèce). C'est un travail qui prend du temps et demande beaucoup de minutie et de sérieux. Lorsque la floraison est finie, tous les plants mâles sont broyés, seuls les plants femelles sont conservés.

Ils sèchent sur place et sont récoltés de la mi-septembre jusqu'à la fin du mois.

Sandrine et René travaillent avec la même entreprise depuis 18 ans. Ils doivent suivre un "cahier des charges" réglementé et rigoureux et sont plusieurs fois contrôlés pendant toute cette période, qu'ils gèrent entièrement. C'est la maison-mère qui s'occupe de la récolte.

CL



Photo : Catherine Dixon

Le Moulin de Jarjayes : la vie en rouge.

Seule dans la ferme, Marthe BOUCHET, avec des problèmes de santé, a dû partir pour l'Oustaou de Lure à Peipin.

Son fils, Jean-Luc et son épouse Élisabeth, sont venus s'y installer à l'été 2013. Sur les anciens jardins ils ont décidé d'y cultiver du safran. Élisabeth avait eu cette idée quelques années auparavant en voyant des crocus dans un pré. Après avoir testé quelques centaines de bulbes qui se sont bien développés au Moulin, la production s'est agrandie : 6 000 bulbes en 2014, 6 000 bulbes en 2015.

Au mois d'octobre, des milliers de fleurs sortent chaque jour, sont aussitôt cueillies et les 3 fameux pistils rouges sont séparés (c'est l'émondage), puis séchés au déshydrateur pour conserver leur couleur et leur saveur.

Le safran est prêt à être utilisé pour la cuisine. L'été, Jean-Luc et Élisabeth organisent des "visites-dégustations", chaque mercredi après-midi, sur réservation, les autres jours sur demande. On peut les retrouver sur les marchés ou les foires des alentours. Un livret-recette permet de connaître toutes les manières d'utiliser le safran depuis l'entrée jusqu'au dessert.

Depuis cette année, le rouge est encore plus présent avec des fruits : fraises, framboises, groseilles, plutôt sous forme de confitures, avec de jolis pots décorés d'un napperon fait-main par Élisabeth. Des originalités aussi avec de la confiture de fleurs de pissenlits au safran !

Le Moulin de Jarjayes a retrouvé une autre vie, les volets ont pris la couleur du safran, le hangar métallique a disparu, une deuxième jeunesse ! Marthe en est toute heureuse, bien que n'y habitant plus, cette « renaissance » la réjouit.

Contacts :

Téléphone : 09 61 67 13 84

ou leur site <http://safrandumoulindejarjayes.fr/>

Texte élaboré avec la participation de Jean-Luc BOUCHET

C.D.



Le Vivre au Jabron existe depuis... 1990 !!! Le petit journal de la vallée existe donc depuis 27 ans !!! 27 années durant lesquelles se sont relayés différents bénévoles pour enquêter, rédiger, discuter, corriger et enfin distribuer dans les boîtes aux lettres quelques pages très régulièrement...

Et miracle - peut être dû au caractère particulier de ce territoire qui nous tient à coeur - ce petit journal a toujours trouvé des volontaires pour parler de la vie des villages et de ses habitants. Parfois, il y a eu peu de rédacteurs, parfois il a même frôlé l'arrêt de publication. Mais toujours de nouveaux bénévoles se sont proposés, et le journal ne s'est jamais arrêté. Actuellement il se compose d'un correspondant par village (ou presque : quelqu'un serait-il volontaire du côté de Châteauneuf-Miravail ?)

Presque trente ans de documentation ! Car, durant tout ce temps, le journal a accompli ce pourquoi il existe : créer du lien entre les villages, se donner des nouvelles tout simplement, nouvelles des familles, nouvelles des communes, nouvelles des réalisations, nouvelles des projets sans pour autant oublier de collecter la mémoire de la vallée recueillie chez nos anciens. Chaque « cheminée qui fume » attend donc l'arrivée du journal papier une fois par trimestre. Malgré une circulation rapide des informations par internet, aucun autre moyen de communication ne touche autant de jabronnais, ni ne rend compte de façon aussi complète de la vie de la vallée tout en proposant une réflexion sur l'évolution de nos villages.

En effet, le Vivre Au Jabron est un outil de communication et d'information qui se propose également de mettre en rapport la vie d'autrefois avec notre actualité. Combien de fois n'avons nous pas traité de l'évolution agricole, des forêts, de l'artisanat, du tourisme, de la biodiversité entre hier et aujourd'hui...

Avec l'élargissement de l'ancienne Communauté des Communes à d'autres territoires, le mode de financement de l'impression du journal est devenu problématique. Jusqu'à présent c'était la Communauté de Communes du Jabron qui payait directement « l'Imprimerie Nouvelle » à Sisteron.

Nous ne pouvons pas élargir nos chroniques aux nouvelles communes, notre charge de travail étant très largement suffisante. De plus, puisqu'il s'agit de « Vivre au Jabron » nous voulons garder notre spécificité « jabronesque », notre authenticité. Pour finir, aucun bénévole des nouveaux villages ne s'est présenté pour nous faire des propositions et agrandir le cercle.

Notre petite vallée entre les montagnes de Lure, Nauturière et Mare, bien dessinée autour du Jabron, a des problèmes spécifiques dus, d'une part à son isolement passé, d'autre part à la présence de la ville de Sisteron tout au bout d'une route la parcourant sur 40 km. C'est une entité géographique et humaine qui garde entre les villages de forts liens traditionnels tout en essayant d'ouvrir de nouvelles perspectives : tourisme, énergies nouvelles, moyens de transports, etc... Dans chaque village se posent les mêmes questions, certes avec des priorités différentes : comment faire venir des jeunes, inventer d'autres modes de travail, maintenir la beauté des paysages, offrir aux urbains des réponses variées à leur désir de se rapprocher de la nature, de se dépenser, de se ressourcer. Mettre en valeur notre territoire ne pourra se faire qu'en maintenant un lien serré et cohérent dans le Jabron. Les élus ont du pain sur la planche et nous voulons que le petit journal continue de faire écho aux problèmes qui leur sont posés.

Depuis plusieurs mois, nous nous mobilisons pour que votre journal ne meure pas et après bien des tergiversations, coup de blues et coups de théâtre divers et variés, il semblerait que le problème du financement de l'impression finisse par être résolu. Nous retenons notre souffle pour que ça marche ! Nous avons sollicité nos élus et certains ont accepté de financer directement les exemplaires distribués sur leur commune. Déjà, quelques conseils municipaux ont voté pour cette option et nous attendons que tous en fassent de même. Merci à nos élus et merci à nos lecteurs avec lesquels nous souhaitons plus que jamais maintenir le dialogue. Ainsi « Vivre au Jabron » pourra continuer son existence. Nous espérons que ce numéro ne sera pas le dernier et que nous nous reverrons au printemps prochain.

R.R.



L'équipe actuelle du Vivre au Jabron. (Seule Aurélie était absente ce jour-là.)
Louis Sapey Triomphe a aimablement photographié l'équipe de rédaction au travail un petit matin de novembre dans la salle du « Papotin » à Saint-Vincent.

Certains en doutent encore, pourtant, même au niveau de notre vallée, l'année 2017 a été marquée par des phénomènes inhabituels particulièrement nombreux qui doivent nous interroger.

Peu de neige ou pas du tout cet hiver, avec des températures modérées : depuis quelques décennies cette rareté des précipitations neigeuses n'étonne plus. Cependant, en janvier, un froid intense durant quelques nuits a été fatal à certaines plantes et notamment pour des arbres ou arbustes ornementaux. Puis la douceur en mars et début avril s'est installée. La végétation a pris une avance d'environ 15 jours sur une année normale. Mais le 19 avril, une bonne gelée (qualifiée de noire car se produisant dans un air très sec) a brûlé les feuilles des noyers, des frênes, des chênes... Le fleurs ou fruits à venir ont été détruits. La conséquence en sera la quasi absence de récolte : cerises, noix... fleurs sur les tilleuls, glands sur les chênes...

Le printemps 2017 a eu des précipitations pluvieuses inférieures à celles que l'on constatait les années précédentes. Les mois de juillet et août, qui sont habituellement secs en climat méditerranéen, amplifient cette sécheresse, plusieurs épisodes de fortes chaleurs frisant la canicule. La végétation et les jardinages ont souffert. Les sources et les rivières sont encore au plus bas, tout le monde peut le constater.

Le préfet des Alpes-de-Haute-Provence a dû prendre pour le département les premières mesures de restriction de l'usage de l'eau. L'écobuage et l'incinération des végétaux ont été prolongés du 15 au 31 octobre puis encore repoussés au 15 novembre en raison de la persistance de la sécheresse.

Les relevés météorologiques des dernières décennies sont éloquentes : à Valbelle, fin novembre, la pluviométrie est de 509 mm.

Pour la période 2008 – 2016, la moyenne annuelle était de 1 186 mm avec une variabilité de 828 mm en 2013 pour le minimum et de 1 671 mm en 2014 pour le maximum.

Nous pouvons également comparer avec la période 1954 – 1962 où la moyenne annuelle était de 1 154 mm variant de 886 mm en 1962 à 1 750 mm en 1960.

La dernière décennie (hors 2017) montre donc une pluviométrie assez proche de celle des années 60.

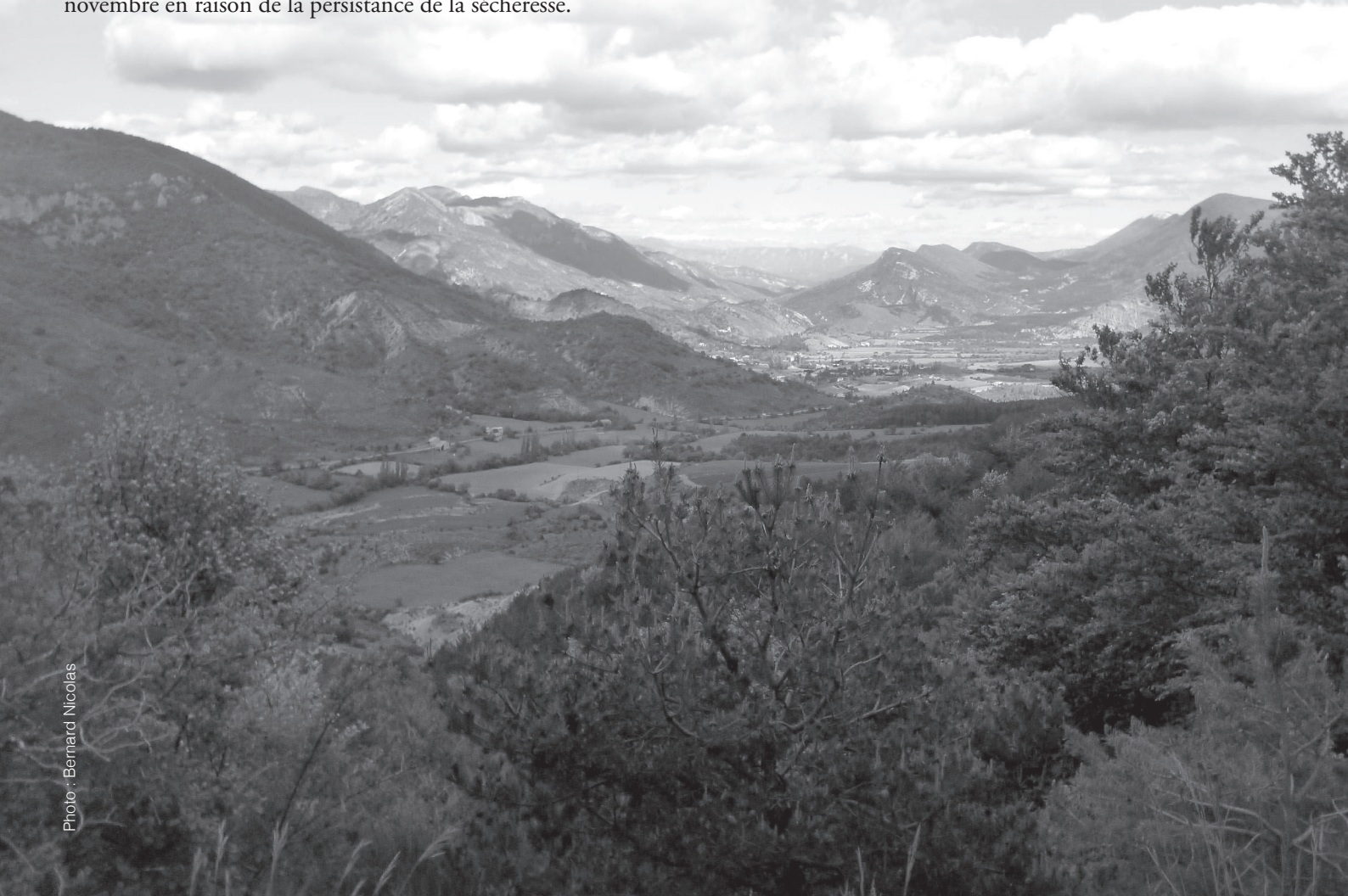
L'année 2017 battra sans doute un record de sécheresse, avec un été peu pluvieux et surtout un automne particulièrement sec.

On peut noter aussi le grand nombre de jours de vent et un mistral qui se lève dès le lendemain de la pluie, faisant perdre ainsi une grosse partie du bénéfice.

Le gel printanier auquel s'ajoute cette sécheresse, a eu aussi des conséquences sur la faune. Pas de glands ni de faines : les sangliers se sont rabattus sur les cultures. Les oiseaux se sont rapprochés des habitations bien plus tôt que d'habitude. Certaines récoltes ont été plus précoces notamment les vendanges.

Nous finirons sur une note optimiste : le froid et la neige sont arrivés tôt en haute montagne ce qui fait la joie des amateurs de sport d'hiver et de ceux qui en vivent.

R.G.



Pourquoi pas un chauffe-eau solaire ?

Le potentiel de l'énergie solaire est énorme et le rayonnement solaire est une source naturelle et pure d'énergie renouvelable inépuisable.

Le prix de l'électricité ne va pas cesser d'augmenter et même si les hivers sont moins rigoureux dans notre région (le réchauffement climatique oblige !), nous dépendons de l'usage d'eau chaude sanitaire pour nos ablutions quotidiennes.

Les panneaux solaires thermiques permettent cette production en utilisant la chaleur radiative du soleil qui est gratuite. Installer un CES (*) à titre privé nécessite une déclaration de travaux en mairie. Toutes les communes n'autorisent pas cet ouvrage en raison de son inesthétique sur les tuiles. Pour une famille de quatre personnes : deux panneaux solaires noirs plats de 4m², un ballon d'eau chaude vertical de 200 litres, un bidon de liquide calorporteur et un vase d'expansion avec ses accessoires seront nécessaires. Grâce à la luminosité et à l'ensoleillement du site de la vallée, on peut produire du solaire à un rendement presque maximum de mars à novembre et l'autre période en moindre quantité.

L'installation par un professionnel qualifié (sur la face sud de la toiture de préférence) qui arrimera les panneaux solidement, vous permettra également d'avoir droit à des aides diverses mais futures puisqu'un nouveau crédit d'impôt transition énergétique doit être mis en place en janvier (CITE).

Le CES restitue la chaleur dans le ballon d'eau chaude par le fluide calorporteur. À l'intérieur de ce réservoir, l'eau est chauffée grâce à un échangeur thermique dans lequel le fluide



Photo : Catherine Dixon

circule.

Un relai électrique apporte le complément de chauffage nécessaire en période transitoire.

L'investissement entre main d'œuvre et matériel se situe autour de 6000€ ce qui le rentabilise au bout de 10 ans environ .

Nous verrons dans le prochain numéro de « Vivre au Jabron » comment produire de l'électricité par des panneaux solaires voltaïques.

Paul APARTIS du Moulin de Gabert aux Omergues m'a aidée à formuler cet article, nous l'en remercions vivement et souhaitons aussi vos commentaires éclairés sur ce sujet.

J.P.

(* : Chauffe-eau solaire)

Devinette : comment faire passer un piano à queue par la porte du Passavour ?

Dimanche 3 décembre, 17 heures... il a neigé sur la Vallée. On hésite à mettre le nez dehors. Puis, on se décide : on va au concert donné à la salle communale du Passavour à Curel. Et c'est la magie : beaucoup de personnes se sont déplacées malgré le froid et la neige, et, surtout, il est là, majestueux, comme tombé du ciel : le piano n'a pas même une trace de neige à ses pieds ! Guegham Nikoyan au violon et Romain Moullé au piano nous séduisent par des morceaux de Dvorak, Elgar, Paganini... Pourtant, bercés par les romances, une question commence à nous tarauder l'esprit : comment a-t-on réussi à faire passer le piano à queue par la porte du Passavour ? Après le moment de partage autour d'un verre offert par la mairie et de gourmandises apportées par chacun, on ne s'en va pas ; on veut savoir !

M. Grégoire Garrone, livreur et accordeur de piano, qui a assisté avec nous au concert, fait entrer dans la salle un curieux engin monté sur chenilles. Le piano, sanglé sur l'appareil, est alors basculé à 90° par les bras mécaniques. Les pieds sont dévissés. Et la petite machine, étrange véhicule lunaire, sort

tranquillement avec son chargement et gravit calmement la rampe d'accès au fourgon de l'accordeur. Non, ce n'était pas un homme très costaud et habile qui avait transporté le piano. L'instrument de 450 kg et l'engin de 350 kg n'auront laissé que quelques empreintes dans la neige.

B.N.



Photo : Pauline Postel



PROGRAMME D'ACTIVITÉ À PARTIR DE SEPTEMBRE 2017

**GYMNASTIQUE VOLONTAIRE**

Reprise des cours mercredi 20 septembre.
Le MERCREDI de 18h30/19h30, salle des Bérauds à Noyers-sur-Jabron. Coût à partir de janvier : 75€ + adhésion.

GYMNASTIQUE BIEN-ÊTRE

Reprise des cours mercredi 20 septembre.
Le VENDREDI de 15h/16h, salle Montebelle à Valbelle.
Coût à partir de janvier : 75€ + adhésion.

PILATES

Reprise des cours à Valbelle, le jeudi 14 septembre à 17 h 45 pour les séniors, 18 h 30 pour les intermédiaires coût 200€ / an + adhésion au foyer

SALLE DE MUSCULATION

Vous y trouverez de nouveaux appareils pour devenir beaux et musclés, 37€ / an + adhésion au foyer
Horaires d'ouverture : Libres après inscription. Salle du Presbytère (à côté de l'église) à Valbelle. À partir de 18 ans. Il n'y a pas d'animateur sportif et l'utilisation des appareils est sous l'entière responsabilité des pratiquants.
Coût : 37€ / an + adhésion au foyer

ATELIER THÉÂTRE ET DE CRÉATION

Le VENDREDI de 18h30 à 19h30, pour les enfants, ados et de 18h30 à 20h pour les adultes, salle Montebelle à Valbelle.
Coût : 10€ + adhésion au foyer. Reprise des cours vendredi 6 octobre

FLUCTUAT NEC MERGITUR

La troupe revient avec "Week end en ascenseur" dirigée par Olivier Trouilhet et se produira dans plusieurs lieux courant 2017/2018.

LE COIN DE LA MUSIQUE**▣ ATELIER MUSICAL ET PARTICIPATIF**

animé par Jocelin Dal
Enregistrez et mixez votre musique grâce aux outils numériques (MAO).

▣ COURS DE SAXOPHONE JAZZ

animé par Jocelin Dal
Pour les musiciens débutants et intermédiaires, à la demande, apprenez à improviser, harmonie jazz et rythme.
Coût : cours particulier : 25€ / heure + adhésion au foyer
Lieu : Valbelle. Merci de vous faire connaître.

Pour ces 2 ateliers, merci de vous faire connaître.

LE COIN DE LA CULTURE JAPONAISE : STAGES EN FÉVRIER, MARS ET AVRIL

▣ COURS DE CUISINE JAPONAISE animé par Atsuko Masuda-Renon. Élaboration de plats japonais traditionnels avec des thèmes différents pour vous initier à la richesse et au raffinement de cette cuisine exotique savoureuse.

▣ CALLIGRAPHIE JAPONAISE

animée par Atsuko Masuda-Renon
À partir de 10 ans. Le matériel est fourni.

▣ ORIGAMI animé par Atsuko Masuda-Renon

Dès 10 ans. Le matériel est fourni.

▣ ART FLORAL JAPONAIS animé par Kanako Koshimura Kokedama, Kusamono, Shitakusa, Ikébana... ou l'art de cultiver les plantes dans l'équilibre et la simplicité de la présentation.

Vous serez averti des dates, lieux, coût des stages par voie de presse, mails et le site du Foyer Rural.

ET PUIS DANS L'ANNÉE : "Les Jabronnettes" : les Jabronnades ayant vécu, le foyer vous propose un spectacle avec repas tous les 2 mois avec des pièces de théâtre de troupes locales amateurs mais néanmoins talentueuses : vous en serez avertis par voie de presse, mailing, le site...

le site du Foyer Rural : frvj04@gmail.com : www.foyer-rural-de-la-vallee-du-jabron.fr

Adhésion : Adulte : 13 € / -16 ans : 10 €

Contact : 04 92 62 85 75 ou 04 92 62 09 02

Calendrier de l'Avent : une belle initiative qui contribue à la vitalité et à l'unité des gens de la vallée.

1 décembre : Maison de pays, Les Omergues - 18h

2 décembre : Café Le Papotin, Saint-Vincent - 18h



Au Papotin, malgré le froid, on s'est retrouvé entre amis pour le calendrier de l'Avent

Photo : Emmanuelle Bernard

3 décembre : Marché de Noël de Noyers

4 décembre : Flore Launay et Kérouan Leroux, Montfroc

5 décembre : Daniel Covin, Saint-Vincent (Piedguichard)

6 décembre : Marie-Claude Bucher, Montfroc - 18h

7 décembre : Chantal Lotigié, Saint-Vincent - 18h

8 décembre : Christian et Michèle Rouquette, Curel - 18h

9 décembre : Claude Pizzo Les Omergues - 18h

10 décembre

11 décembre : Stéphanie Baron, Les Omergues

12 décembre : fmlle Daumas, Valbelle (ancien restaurant)

13 décembre : Anissa Madani

14 décembre

15 décembre : école de Noyers - 15h

16 décembre : caserne des pompiers, Noyers - 18h

17 décembre : château de Montfroc - 18h

18 décembre : école de Saint-Vincent - 15h

19 décembre : Sylvia Chabal, Noyers

20 décembre : Géraldine Méjean, Saint-Vincent

21 décembre : école de Bevons - 15h

22 décembre : école de Valbelle - 15h

23 décembre : Régine Legrand, Saint-Vincent

24 décembre : Noyers sur Jabron 18h

Café associatif Le Papotin à Saint-Vincent

Vendredi 12 janvier une soirée conte avec analyse par Denis Carvin

Samedi 20 janvier après midi : "autour des plantes médicinales" avec Olivia Martin

Samedi 3 février : soirée théâtre "Le horla" de Guy de Maupassant par Christophe de Cytharista.

Vendredi 9 février : une soirée conte avec analyse par Denis Carvin

Samedi 24 février : après-midi "autour des plantes médicinales" avec Olivia Martin

Samedi 17 mars : soirée de la Saint Patrick « pub irlandais » avec le groupe Thuoux Bevy

et des soirées jeu de carte (photo ci-jointe)(dates à préciser).

Denis Carvin propose, chez lui, au lieu dit Les Auches, des ateliers-conte

infos : <http://www.resurgen.org/stages-un-jour-un-conte/>

Contact : 07 81 43 53 17

Cours de taikibudo (art martial japonais) à Saint-Vincent les lundis, mercredis et vendredis selon les semaines de 19h à 21h. Info Pierre-Yves Campagnac : 06 60 67 23 93

Ateliers de poterie, modelage, décors sur faïence

à Saint-Vincent les lundis et jeudis matins de 9h15 à 12h15 dès le 2 octobre. Deux formules proposées : stage carte prépayée de 12h (4 séances) à 70€ ou au trimestre 150€. Matières premières et frais de cuissons compris. Info : Emmanuelle Bernard 04 92 34 35 19 ou 06 56 76 04 83 – emma.phil@wanadoo.fr

Des lotos dans la vallée :

Samedi 6 janvier à 15h : Loto de l'association Sauvegarde de Saint Clair à la salle polyvalente des Omergues

Samedi 18 février à 15h : Loto du comité des fêtes à la salle Gonsaud à Saint-Vincent

Samedi 24 février à 15h : Loto du comité des fêtes, salle de la mairie de Montfroc.

Dimanche 18 mars à 15h : Loto de l'association Les sentiers d'AR'LIRE salle polyvalente des Omergues

Dimanche 25 mars à 14h30 : Loto de l'Amicale des pompiers à la caserne de Noyers-sur-Jabron

Centre international Vlady Stévanovitch

« L'Art du Chi » propose des stages ouverts à tous, toute l'année : Du 10 au 15 février et du 31 mars au 5 avril 2018

Du 07 juillet au 09 août 2018 stages d'été ouverts à tous
Portes ouvertes le 02 juin 2018

Contact <http://www.artduchi.com>

Cours de yoga 18h à 19h45- jeudi au Moulin de la Viorne, mardi salle Gonsaud à Saint-Vincent

Contact : 06 47 27 82 13

Moulin de la Viorne

Soirée Concerts-Dégustations "Bouche à Oreille" au Moulin de la Viorne aux Omergues

Samedi 10 février à 20h :

Khôl en concert, trait d'union artistique

Chanson française et danse contemporaine : auteure, compositrice et interprète, une voix profonde et des textes poétiques sur le quotidien, illustrés par la danseuse Morgan de Quelen (www.khól.com)

La soirée sera ponctuée par une dégustation de vins dans la philosophie des vins naturels.

Dimanche 22 avril : un one man show Alexandre Sounagne autour de la musique et du violoncelle.

Stages et ateliers bien être

Les 23 et 24 mars : Reiki Usui/Holy Fire niveau 1

Les 25 et 26 mars : Reiki Usui/Holy Fire niveau 2 enseignés par Pascal Wallyn.

Ces deux premiers niveaux constituent la base du système Reiki Usui/Holy Fire pour pratiquer régulièrement sur vous-même et les autres. Ils vous permettront de cibler respectivement le plan physique et le plan mental/émotionnel. (<http://www.reikiusui-reikikar.una.com>)

Possibilité de logement sur place.

Informations et réservations

Moulin de la Viorne : 04 92 62 05 65 / 06 14 65 52 43

moulindelaviorne@gmail.com ou moulindelaviorne.com

**BEVONS :****Mariages :**

Le 02/09/2017 Yoann Jean Emile LEAL et Séverine Béatrice Denise GAY

Le 02/12/2017 Edwige Chantal Aline POMARÈS et Thierry Georges Albert NOBLE

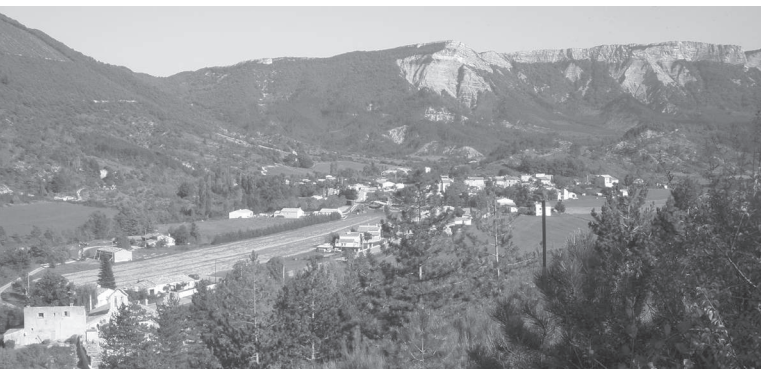
Décès : Michel Claude ALAVEDRA-JUNCOSAS décédé à TOULON le 02/09/2017.

C'était le facteur du haut de la Vallée du Jabron.

**SAINT-VINCENT****Décès :**

Juliette ROZIÈRE née BABE le 26 septembre 2017 à NOGENT-SUR-MARNE

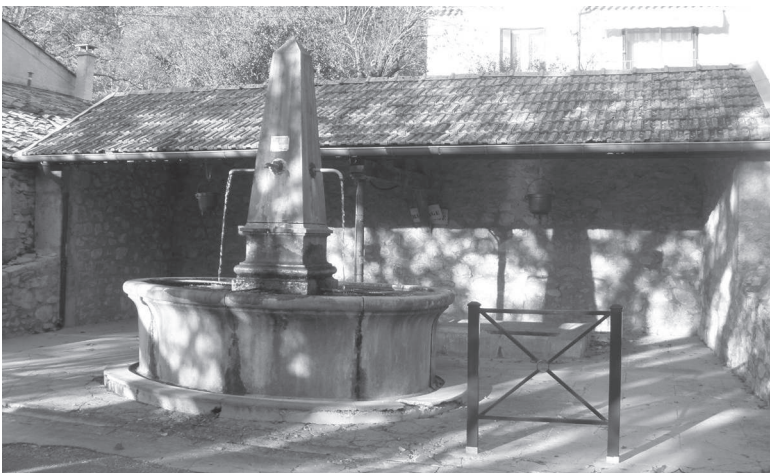
Juan VALLS BLANCH le 21 octobre 2017 à SISTERON

**VALBELLE**

Naissance : Flavio GONNET (père Loïc GONNET, mère Aurore DURAND) né le 20 novembre 2017 à 1h57 à Manosque

**MONTFROC**

Décès : Jacques MARTIGNAT, 52 ans, décédé le 6 novembre

**NOYERS****ÉTAT CIVIL**

Naissance : ROME Hailly née le 11 août
LUSETI Lino né le 12 octobre à Digne

Décès : DOMERGUE Gilbert décédé le 27 septembre
CURNIER Marie, Rose épouse MOULLET
décédée le 15 octobre

RÉALISATIONS DE LA COMMUNE

Finalisation des travaux de l'aménagement et la sécurisation de la traversée du village, 2^e tranche.

Mise aux normes accessibilité des personnes à mobilité réduite de la salle polyvalente des Bérauds : travaux terminés pour cette fin d'année.

RAPPEL - SINISTRES DU PHÉNOMÈNE RETRAIT/GONFLEMENT DES SOLS

La Commune lance une procédure de demande de reconnaissance de l'État de catastrophe naturelle. Les personnes de Noyers-sur-Jabron dont les maisons ont subi des désordres, doivent se présenter au secrétariat de mairie avant le 15 décembre avec un dossier complet (courrier déclaratif avec vos coordonnées complètes et des photos).

CUREL

Décès : Élise Bordel le 23 novembre

Réfection de l'abri à bois d'un logement communal.

LES OMERGUES, CHÂTEAUNEUF-MIRAVAIL :

Rien à signaler

